

GUIDE DE PÊCHE

63

PUY-DE-DÔME



N°36
ÉDITION
2023

Fédération départementale de pêche
et de protection du milieu aquatique
du Puy-de-Dôme

www.peche63.com



LA FÉDÉRATION DE PÊCHE

14 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat Sud - 63370 LEMPDES

• Ouverture au public (Standard et bureau)

Du lundi au vendredi : 9 h - 11 h / 14 h - 16 h
(T) 04 73 92 56 29
accueil@peche63.com

Privilégier une prise de rendez-vous au préalable

• Direction

Directeur technique :

François Desmolles - (T) 04 73 92 56 57
f.desmolles@peche63.com

• Pôle administratif

Assistante administrative et comptable :

Caroline Astier Cvyanovitch
(T) 04 73 90 75 56
administration@peche63.com

• Pôle technique et développement

Responsable développement :

Luc Bortoli - (T) 04 73 92 57 58
l.bortoli@peche63.com

Technicien qualifié :

Lilian Bonnafox - (T) 07 55 58 42 15
l.bonnafox@peche63.com

Technicienne :

Candice Chassery - c.chassery@peche63.com

Garderie fédérale :

- Chargé de développement Est A75 :

Nouari Boulemkhali - (T) 06 79 12 77 23
n.boulemkhali@peche63.com

- Agent de développement Ouest A75 :

Christophe Monier - (T) 07 56 37 20 37
c.monier@peche63.com

Atelier Pêche Nature :

(T) 04 73 92 56 29 - apn@peche63.com

• Salmoniculture fédérale :

La Villetour - 63610 BESSE
pisciculture@peche63.com
(T/F) 04 73 79 57 91

Responsable de la pisciculture :

Marc Mestas - (T) 06 82 68 33 27

Technicien hautement qualifié :

Patrice Boile - (T) 06 37 57 00 48

Technicien qualifié :

Philippe Segaud - (T) 06 37 16 30 64

ÉDITO

C'EST REPARTI POUR UN NOUVEAU MANDAT !

Suite au renouvellement de nos structures associatives c'est reparti pour 5 ans même si nous n'avons jamais arrêté !

Remerciements aux anciens élus qui n'ont pas poursuivi pour diverses raisons et bienvenue aux nouveaux qui auront beaucoup de travail en matière de Pêche et de Protection des milieux aquatiques. Ils peuvent compter sur l'expérience de tout notre personnel. Les dossiers sont nombreux : pollutions à répétition, sécheresse, changement climatique, cormorans, pesticides....

Nos constats semblent ne pas être écoutés, impression ou réalité ? Même en prenant comme référence les experts du GIEC, ou d'autres scientifiques, nos arguments sont dénigrés face au matraquage d'une agro-industrie qui ne survie que par l'irrigation au dépend des autres usages de l'eau. L'eau n'est plus un bien commun mais privatif, les arrêtés préfectoraux sont toujours pris tard et levés trop tôt, sous quelle influence ?

L'état de la biodiversité est dramatique sur terre, micros plastiques dans 75 % des poissons en Nouvelle Zélande, espèces qui disparaissent, biomasse de la faune et de la flore sauvage qui s'effondre, déforestation, ouragans, tornades, sécheresse...

La liste est infinie mais malheureusement cette URGENCE ENVIRONNEMENTALE ne semble pas suffisante pour faire prendre conscience de l'impact des pures logiques financières. Après l'énergie la spéculation s'attaque à l'eau. Ne nous décourageons pas, restons militants, défendons une juste cause tout en respectant légalité et démocratie.

Nelson MANDELA n'a-t-il pas dit :

« Cela semble toujours impossible jusqu'à ce qu'on le fasse ».

Malgré ces inquiétudes, l'équipe fédérale travaille ardemment pour vous proposer une offre de pêche de qualité. Comme vous pourrez le lire au sein de ce magazine, de nombreuses nouveautés vous attendent pour cette saison 2023 !

Prendre sa carte de Pêche c'est participer à ce combat : s'engager pour l'environnement, les milieux aquatiques et le développement du territoire.

Halieutiquement vôtre,

Le Président Fédéral
Guy GODET

www.peche63.com

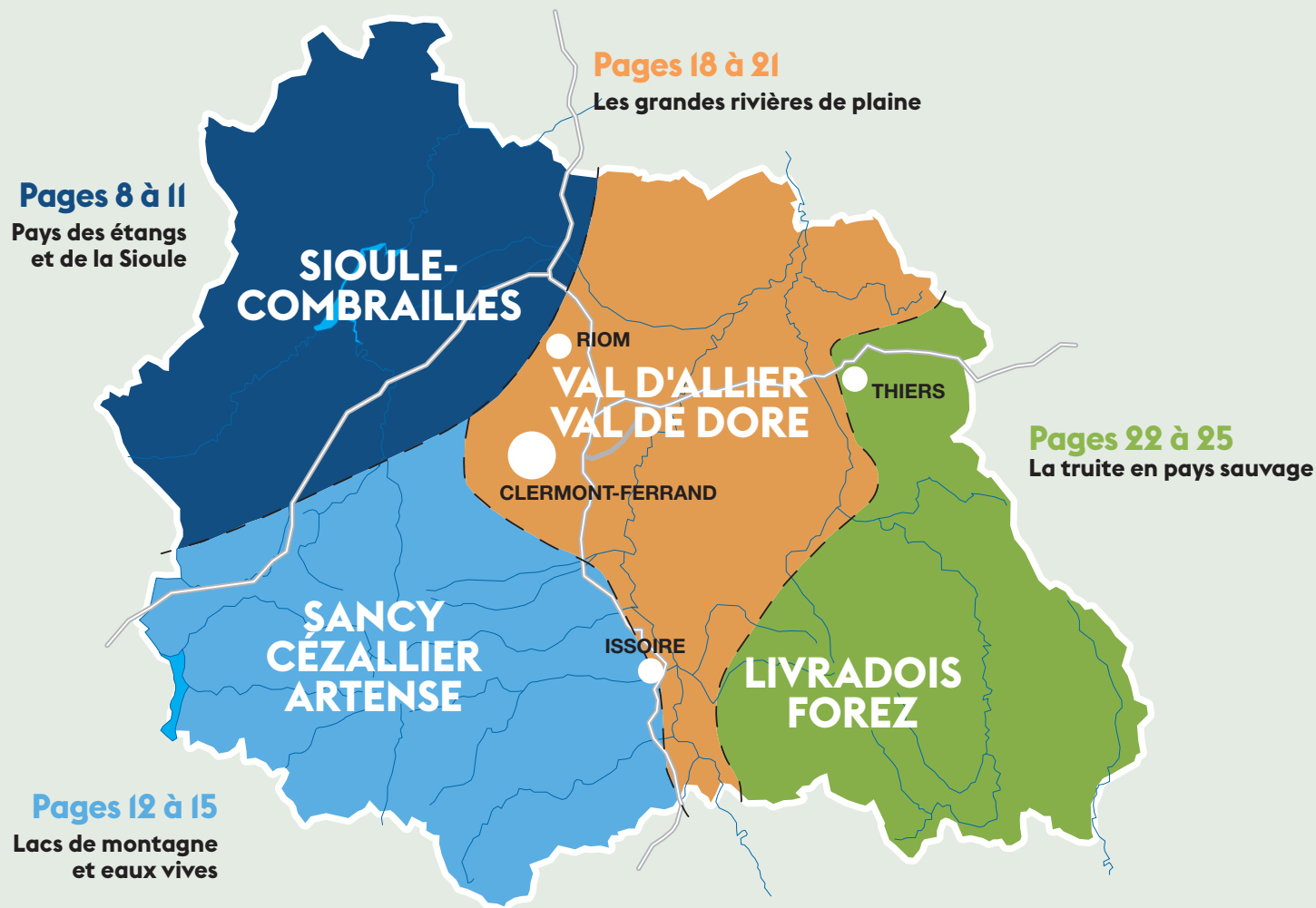
Bureau / Conseil d'administration fédéral sortant

Président	M. Guy GODET	Membres du CA	M. Hervé BRUGIERE M. Gérard CHEYNOUX M. Stéphane GIMBERT M. Pierre METZGER M. Jean-François NONY M. Johan ROUGERON M. Alain TARRASON
Trésorier	M. Gérard POINT		
Trésorier adjoint	M. Michel VIGIER		
Secrétaire	M. Régis HONAJZER		
Secrétaire adjoint	M. Jacques FAUCHER	Représentant des Pêcheurs amateurs aux Engins et Filets - ADAPAEF	M. Thierry CIBERT
Vice-président	M. Christian BAYET		
Vice-président	M. Christian CHANSEAU	Suppléant ADAPAEF	Marc JOURDAIN
Vice-président	M. Jean-Pierre CORNU		

4

ZONES DISTINCTES

DES ENTITÉS TERRITORIALES DÉFINIES
PAR LA GÉOLOGIE DU DÉPARTEMENT



N°36
ÉDITION
2023

SOMMAIRE

BON À SAVOIR	2
ÉDITO	2
LA RUBRIQUE DE FRANÇOIS	6
SECTEUR	
SIOULE COMBRAILLES	8
Pays des étangs et de la Sioule	
SECTEUR	
SANCY CÉZALLIER ARTENSE	12
Lacs de montagne et eaux vives	
LES CONSEILS DE LUC	16
SECTEUR	
VAL D'ALLIER - VAL DE DORE	18
Les grandes rivières de plaine	
SECTEUR	
LIVRADOIS FOREZ	22
La truite en pays sauvage	
NOUVEAUTÉ :	
PARCOURS HALIEUTIQUES	26
PÊCHES ÉLECTRIQUES 2021	28
CONNAÎTRE LES ESPÈCES	29
APPRENDRE AUTREMENT	30
GUIDES DE PÊCHE	31

ENCART

CARTE DÉPARTEMENTALE DE PÊCHE
DU PUY-DE-DÔME

LA PÊCHE
SE DÉCLINE SUR :

1^e
11 000 km
de rivières de 1^{ère} catégorie
(salmonidés dominants)

2^e
300 km
de rivières de 2^{ème} catégorie
dont 200 km de domaine public

3 grands barrages EDF
pour un total de 1 653 ha
(dont 1 cogéré par le Cantal
et la Corrèze)

450 ha de plans d'eau
et de lacs naturels en accès libre
et/ou privilégié avec une carte
de pêche du département

3 000 plans d'eau
dont 98 % sont privés,
parmi ceux-ci certains sont accessibles
avec des droits à la journée



LA RUBRIQUE DE FRANÇOIS

Gestion piscicole et halieutique 2023

- Directeur Technique à la Fédération de Pêche du Puy de Dôme.
- Docteur en Dynamique des Populations et Ecologie des Organismes.

Bercé à la pêche depuis l'âge de 5 ans, pratique essentiellement la truite toutes techniques et les carnassiers aux leurres. Depuis quelques années prend plaisir à l'exotique mer, personne n'est parfait !



Cette année 2023 verra la mise en place de la dernière version du **PDPG** (Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion piscicole), après son approbation par l'administration et le Préfet. Ce document, très complet, consiste en un état des lieux précis des cours d'eau du département.

Les 63 contextes, qui correspondent à des bassins versants ou à un regroupement cohérent de ceux-ci, sont analysés en prenant en compte les éléments administratifs connus (classement, continuité, N2000, ZNIEFF) mais surtout les facteurs pouvant avoir une influence sur la qualité du peuplement piscicole.

Ainsi continuité écologique, qualité d'eau, qualité des milieux, température de l'eau s'ajoutent aux diagnostics qui découlent des inventaires par pêche électrique, des suivis de terrains et des analyses génétiques que nous avons entrepris depuis des années. Tous ces travaux scientifiques sont analysés et permettent d'établir un PDPG qui est la résultante d'un constat objectif de terrain :

- Les densités de poissons capturés résultent d'une méthode non sélective et ne viennent pas d'un ressenti par l'activité pêche
- Les études génétiques montrent la réalité de la répartition des poissons en fonction de leur provenance, naturelle ou de déversement (ombres et truites), et qui témoignent de la qualité des milieux
- Les suivis thermiques nous permettent de savoir si une espèce peut survivre ou non dans les conditions actuelles
- Les suivis d'habitats nous permettent d'estimer si une espèce peut se développer dans ce cours d'eau...

Le but est d'établir nos diagnostics avec la plus grande rigueur afin de ne pas céder à des interprétations quasi mystiques. Nous avons une idée de plus en plus précise des capacités et des limites des 12000 km de cours d'eau pour lesquels il nous faut adapter la gestion piscicole.

Mais nous avons bien conscience que ce document de près de 1000 pages est complexe à lire pour les non spécialistes et parfois difficile à accepter pour les gestionnaires de nos AAPPMA. C'est pour cette raison que nous ne présenterons les conclusions du **PDPG** qu'au travers d'une version plus légère et **co-construite** avec les AAPPMA. C'est aux termes d'échanges réguliers avec les gestionnaires locaux que sera rédigé le Plan simple de Gestion Piscicole (**PGP**). La rigueur scientifique et les conclusions qui s'imposent seront discutées avec les AAPPMA lors de réunions de secteurs, le but étant de faire correspondre exigences et caractéristiques piscicoles avec attentes halieutiques. Si l'on peut simplifier, il ne sert à rien de déverser des poissons si le milieu est en bon état et la reproduction naturelle suffisante, de même il ne sert à rien de déverser des poissons s'ils ne peuvent ni grandir ni survivre. Nous savons d'expérience que ces notions sont difficiles à admettre et il devient nécessaire d'échanger autour de réalité scientifique et désirs halieutiques. Cette démarche ne peut être que bénéfique en terme d'efficacité mais aussi d'un point de vue financier et environnemental.

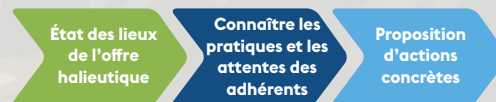
Ce **PGP** sera construit avec les AAPPMA en 2023, des réunions seront organisées et c'est la coordinatrice du **PDPG**, Candice Chassery, qui s'occupera de sa mise en œuvre ainsi que de l'animation des réunions. Elle sera accompagnée d'un technicien et de 2 membres du CA. Ce travail sert à mettre en conformité politique halieutique et réalité piscicole, il sera complémentaire d'une autre démarche qui sera également portée par la Fédération du Puy de Dôme en 2023.

En effet nous allons mettre en œuvre le Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (**SDDL**). Il s'agit de la déclinaison départementale du Schéma National de Développement du loisir Pêche (**SNDLP**)

L'objectif de ce schéma est de déterminer la stratégie de la Fédération de Pêche pendant la mandature (5 ans) en matière de développement du loisir pêche. Les principaux points qui seront traités sont les suivants :

**Formation
Parcours
Communication
Animation
Tourisme**

Concrètement la démarche SDDL va s'articuler de la façon suivante :



Ainsi, la Fédération a recruté un collaborateur pour une année : Yaël Villemot, qui, encadré par le responsable du développement Luc Bortoli, aura la charge de mettre en œuvre ce travail important de diagnostic et de consultation des pêcheurs et leurs représentants.

Par anticipation, le CA fédéral, en accord avec les AAPPMA, a fait le choix de lancer une première mesure issue des réflexions en lien avec le SDDL : dès 2023, ce sont 9 parcours halieutiques qui verront le jour dans notre département. (CF page 26)

NOUVEAUTÉS



SECTEUR SIOULE COMBRAILLES

Au fil de l'eau

Vastes plateaux boisés entre Auvergne et Limousin, les Combrailles laissent libre cours à l'eau sous toutes ses formes : rivières, ruisseaux, étangs... autant de repères secrets pour pêcheurs amateurs ou avertis. La Sioule s'y déroule majestueusement, entre gorges profondes et méandres sinueux, offrant au visiteur des possibilités infinies de balades et de détente, avec en point de mire la chaîne des Puys toute proche.

LA SIOULE

Catégorie Piscicole : lère

La Sioule prend naissance dans le **massif du Sancy**, à 1 200 m d'altitude. Après de fortes pentes volcaniques, elle s'écoule sur la plaine glaciaire de Pontgibaud, avant de s'enfoncer dans des gorges d'origine granitique et métamorphique.

De nombreux affluents viennent grossir son flot : le ruisseau de montagne devient une puissante rivière où les truites partagent leur territoire avec l'ombre commun et le saumon.

● Parcours amont :

Dans sa partie amont, la Sioule et ses affluents ont **toutes les caractéristiques des torrents de montagne**. Toutes les techniques au toc sont reines.

● Parcours intermédiaire :

Ce cours intermédiaire commence dans la plaine de Pontgibaud où la rivière est large et sinueuse. En aval, son cours s'accélère avant de se jeter dans le Barrage des Fades-Besserves. Ici, c'est le domaine de la mouche, des techniques fines au toc mais également du leurre.

● Parcours aval :

Dans le Puy-de-Dôme, le cours inférieur s'écoule dans des gorges. La rivière est large et riche en végétaux, les écoulements sont diversifiés, grands plats, courants rapides, pieds de falaise, profonds, cette diversité est synonyme de richesse et de variété piscicole. L'ombre commun et la truite fario vous attendent.

LE SIOULET

Catégorie Piscicole : lère

Le Sioulet n'est pas une rivière de montagne, de sa source à 900 m d'altitude, elle s'écoule sur le plateau granitique des Combrailles jusqu'à sa confluence avec la Sioule dans le barrage des Fades-Besserves. Ici les truites ont une magnifique couleur jaune brun et vivent au milieu de nombreuses petites espèces, vairons, goujons, lamproies de planer, loches...

D'amont en aval cette rivière n'est jamais torrentueuse, elle coule par alternance dans des gorges et du bocage, accélérant son cours ou prenant son temps au milieu des arbres. Grands plats et courants sont un paradis pour les moucheurs. Dans les secteurs de gorge, toc et lancer léger sont les techniques les plus appropriées.

L'ACTU DU SECTEUR

Côté pêche :

Création de 2 parcours halieutiques (avec déversement régulier de truites adultes) :



Parcours no kill sur le Chavanon



Parcours sur le Sioulet au Pont Rouge



INFO A.A.P.P.M.A.

LES ANCIZES / CHATEAUNEUF-LES-BAINS /
LA CLERMontoise / COMBRONDE /
E.G.F. / GIAT / HERMENT, / PIONSAT /
PONTAUMUR / LA HAUTE SIOULE /
SAINT-ELOY-LES MINES.



LE CHER

Catégorie Piscicole : 1ère

Cette rivière ne coule que peu dans notre département mais ses affluents, Boron, Mousson et Pampeluze sont nombreux et possèdent les mêmes qualités et défauts que la rivière principale. S'écoulant sur des plateaux granitiques, le fond des cours d'eau est riche en sable et les truites ont une couleur brun or. Même

si la densité en poisson est moins forte que dans les zones de montagne, en raison notamment des plans d'eau et de nombreux drainages, la croissance des truites est bonne et les belles, voire très belles surprises sont toujours possibles dans ce pays de calme bocage.

Ce sont des rivières de début de saison à pêcher au toc, le Cher par contre est une belle rivière pour la mouche.



LACS ET PLANS D'EAU ACCESSIBLES (légende et localisation sur encart central)

1	Retenue des Fades-Besserve	400 ha	700 m	Brochets, carpes, sandres, fritures, perches, black bass	Les Ancizes	
2	Retenue de Queuille	53 ha	690 m	Carpes, brochets, sandres, fritures	Queuille	
3	Barrage du Sep	33 ha	500 m	Truites, fritures, tanches	St-Hilaire-La-Croix	
15	Plan d'eau du Quartier	1,5 ha	700 m	Carpes, fritures, truites	Pionsat	
5	Étang du Cheix	5 ha	680 m	Fritures, carpes, brochets	Biollet	
11	Étang de Fayat	11 ha	750 m	Carpes, brochets, truites	Herment	
16	Étang de Lachenal	1 ha	550 m	Carpes, sandres, fritures	Pionsat	
22	Retenue d'Anschald	20 ha	780 m	Truites, carpes, fritures	Bromont-Lamothé	
27	Étang de Lachamp	5 ha	825 m	Brochets, carpes, sandres, fritures	Manzat	

SECTEUR SIOULE COMBRAILLES



BOURG LASTIC



Eaux libres
1ère catégorie

Parcours No Kill Halieutique



Les Gorges du Chavanon

Né de la confluence entre la Ramade et la Méouzette, le Chavanon fait la frontière entre les départements de la Corrèze et du Puy-de-Dôme. Les gorges de cette belle rivière sont réputées pour abriter une faune remarquable qui a trouvé sur ces territoires difficiles d'accès des zones sanctuaires.

Sur ce parcours no kill où alternent de nombreux faciès d'écoulement différents, la FDPMA63 a fait le choix de renforcer la population de truites sauvages en déversant régulièrement des truites fario adultes afin d'améliorer vos chances de réussites.

Accès :

Depuis la D2089, prendre la D184, parking sur la rive Corrèze du Chavanon.



©IGN-SCAN 25

Caractéristiques :

- ▲ Altitude : 652 m
- S Longueur : 800 m
- || Niveau : Tous

Techniques :

toutes sauf appâts naturels

Poissons :

truites et espèces d'accompagnement

AAPPMA : Bourg Lastic

Président : Christian CHANSEAUME / Tél : 06.80.98.46.91 / Courriel : cce.bglc@orange.fr

SECTEUR SANCY CÉZALLIER ARTENSE

Le volcanisme dans tous ses états...

Dômes, puys, cônes, cratères, lacs, tourbières, ici, richesse et diversité ne sont pas de vains mots pour décrire ces paysages uniques en Europe. Règne de la nature à l'état pur, ce territoire qui s'étend de la chaîne des Puys au nord, au plateau du Sancy, satisfait toutes les envies. A l'ouest, le Dauphiné d'Auvergne, aux couleurs ocre et aux accents méridionaux, vous conte au passage l'histoire de la Reine Margot, des châteaux et des églises romanes. La truite y est reine et sa pêche délicate, dans les grandes rivières, les lacs naturels de cratères et de barrages volcaniques.

LA COUZE D'ARDES

Catégorie Piscicole : lère

La Couze d'Ardes prend naissance à 1 400 m d'altitude sur les flancs du mont Chamaroux et se jette dans la rivière Allier au niveau du Breuil-sur-Couze. Coulant tour à tour sur des terrains volcaniques puis sédimentaires, la croissance des truites est très contrastée.

Dans le **cours amont**, une multitude de petits torrents grossissent la Couze d'Ardes. La technique reine : la très locale pêche à la barre.

Son **cours intermédiaire**, de Saint-Alyre-es-Montagne à Barrèges, est torrentueux : toc leurres sont des techniques très prisées.

Dans la vallée et jusqu'à sa confluence avec l'Allier, la Couze d'Ardes est un cours d'eau puissant qui alterne plats et radiers. Les espèces sont plus diversifiées : goujons, vairons, chevaines viennent se mélanger aux truites de belle taille.

LA COUZE CHAMBON

Catégorie Piscicole : lère

La Couze Chambon est scindée en deux secteurs distincts séparés par le lac du même nom. Torrents et truites en amont, rivière large à peuplement diversifié en aval.

L'ACTU DU SECTEUR

Côté pêche :

Création de 3 parcours halieutiques (avec déversement régulier de truites adultes) :



Parcours no kill sur la Couze Pavin à Saint-Vincent



Parcours no Kill sur la Couze de Chaudefour en amont du la Chambon



Parcours sur la Couze Chambon à Montaigut-le-Blanc

En amont, la Couze ne porte pas encore le nom de Chambon, c'est une succession de torrents qui confluent et se jettent dans le lac Chambon. Dans ce secteur aux magnifiques paysages les truites fario sont très nombreuses. Pour les débusquer, pêcher au toc, de préférence, sans oublier la sauterelle en été.

En aval, la Couze Chambon offre de beaux parcours (attention à l'accessibilité : sociétés privées vers Saint-Nectaire) à la richesse piscicole parfois irrégulière. La rivière est riche en vairons et en goujons qu'il est toujours agréable de pêcher les pieds dans l'eau. Le lancer léger reste une technique très pratiquée pour la truite.

LA COUZE PAVIN

Catégorie Piscicole : lère

Des monts Dore à 1 700 m d'altitude à l'Allier, la Couze Pavin parcourt plus de 40 km au long desquels se succèdent, faciès torrentueux et « rases » qui méandrent sur les plateaux glaciaires. La rivière est tumultueuse, coulant au fond de gorges avant de s'assagir vers Saint-Floret, pour finalement se jeter dans l'Allier à Issoire.

Dans la partie amont de la Couze et de ses affluents les truites sont abondantes, noires de robe, et délicates à capturer. Le toc permet de pêcher partout et en toute saison. Le cours intermédiaire de la rivière a découpé le paysage : grosse par de nombreux affluents, la Couze Pavin coule entre falaises et coulées de laves. Toutes les techniques permettant de propecter au fond des cavités assureront de belles pêches.



**INFO
A.A.P.P.M.A.**

ARDES-SUR-COUZE / BESSE-EN-CHANDESSE /
LA BOURBOULE / BOURG-LASTIC / CHIDRAC /
COULES / ISSOIRE / MESSEIX / LE MONT DORE /
MUROL / PERRIER, SAINT-DONAT /
ST-GERMAIN-LEMBRON / S-PIERRE-ROCHE /
LA TOUR D'AUVERGNE



Pêchez au toc ou à la surprise en été. Plus en aval, le ruisseau devenu rivière a modelé le plateau selon des vallées encaissées et des gorges d'accès délicats dont les célèbres gorges d'Avèze. La truite, présente en quantité, peut être recherchée au toc à l'anglaise, au vairon ou encore à la mouche.

La réputation de ce cours d'eau est sans conteste liée à la qualité de ses affluents. Du plus petit ruisseau de montagne au cours d'eau large d'une quinzaine de mètres, toutes les techniques peuvent être pratiquées, dans une nature magnifique.

LA RHUE

Catégorie Piscicole : 1ère

Cette magnifique rivière naît sur les pentes du puy Paillaret à 1 650 m d'altitude. L'amont de la rivière est riche de ses très nombreux affluents qui assurent une pêche de qualité. Sur ces ruisseaux, le toc ou les techniques de pêche à la surprise sont les plus efficaces.

En aval, renforcée par ses affluents, elle coule au milieu de gorges jusque dans le département du Cantal. Les grosses truites sont nombreuses, à rechercher dans les fosses ou avec des sedges au coup du soir.



LA DORDOGNE

Catégorie Piscicole : 1ère

La Dordogne est une des rivières majeures du Puy-de-Dôme. Des sources à sa sortie du département, le peuplement piscicole du bassin versant de la Dordogne est presque exclusivement constitué de truites fario. Le cours amont draine les villes du Mont-Dore et de la Bourboule où il reçoit une multitude de ruisseaux qui lui confèrent son caractère torrentueux et imprévisible.

LACS ET PLANS D'EAU ACCESSIBLES (légende et localisation sur encart central)

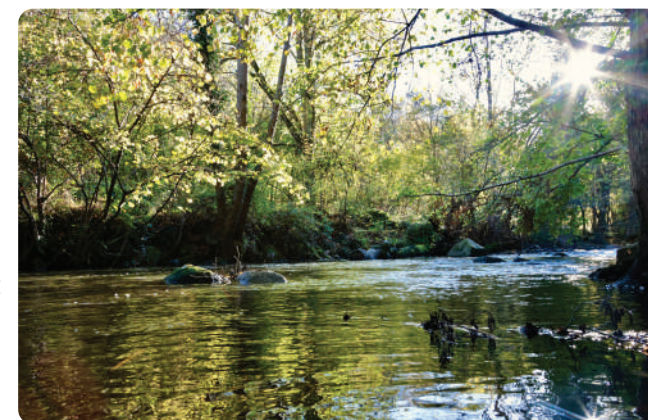
	Lac Pavin	44 ha	1200 m	Ombles chevaliers, truites, perches	Besse-St-Anastaise	
	Lac de Servières	15 ha	1200 m	Ombles chevaliers, truites, perches	Orcival	
	Lac de Guéry	25 ha	1247 m	Truites, perches	Perpezat - Le Mont-Dore - Orcival - Saulzet-le-Froid	
	Lac d'Aydat	66 ha	830 m	Brochets, carpes, sandres, fritures	Aydat	
	Retenue de Bort-les-Orgues	1400 ha	540 m	Sandres, brochets, carpes, fritures	Bort-les-Orgues	
	Lac Chambon	60 ha	875 m	Sandres, brochets, carpes, fritures	Chambon-sur-Lac	
	Retenue de Gabacut	3 ha	923 m	Truites, fritures	Saint-Genes-Champespe	
	Plan d'eau du Béal-des-Roziers	4 ha	800 m	Truites, fritures	Messeix	
	Plan d'eau des Hermines	10 ha	1150 m	Truites, fritures	Besse-St-Anastaise	
	Plan d'eau de La Tour-d'Auvergne	3 ha	1000 m	Carpes, fritures, truites	La Tour-d'Auvergne	
	Lac de Bourdouze	25 ha	1150 m	Brochets, fritures	Besse-St-Anastaise	

SECTEUR SANCY CÉZALLIER ARTENSE



MONTAIGUT-LE-BLANC

Eaux libres
1ère catégorie
Parcours Halieutique



La Couze Chambon

Au sortir des gorges du Rivalet, la Couze Chambon conserve une pente conséquente qui offre une multitude de poste aux pêcheurs qui apprécient les secteurs rapides. Sur ce parcours où la rivière s'écoule entre de gros blocs basaltiques, la FDPPMA63 a fait le choix de renforcer la population de truites sauvages en déversant régulièrement des truites fario adultes afin d'améliorer vos chances de réussites.

Accès :

La D996 longe la rivière.



©IGN-SCAN 25

Caractéristiques :

- ▲ Altitude : 498 m
- ↳ Longueur : 1500 m
- || Niveau : Tous

Techniques :

toutes les techniques d'eaux vives

Poissons :

truites et espèces d'accompagnement

AAPPMA : Coudes

Président : Pierre METZGER / Tél : 04.73.39.57.02 / Courriel : aappma.coudes@peche63.com



LES CONSEILS DE LUC

Apporter aux adhérents des conseils concrets pour réussir une belle saison de pêche.

Titulaire d'un diplôme supérieur dans le domaine de l'hydrobiologie et du BP JEPS pêche de loisir (guide de pêche), Luc Bortoli occupe le poste de responsable du développement à la FDPPMA63 depuis plusieurs années. Il maîtrise la plupart des techniques de pêche. Après avoir pêché principalement les salmonidés en rivière (à la mouche particulièrement), il est venu à la pêche des carnassiers en embarcation en commençant par le brochet en float tube. Actuellement, la recherche des percidés en bateau occupe une bonne partie de son temps libre.

« Pour 2023, j'ai choisi de vous parler d'une rivière qui me tient particulièrement à cœur et dont le peuplement piscicole et le potentiel halieutique sont très souvent sous évalués : l'Allier. Je vais tenter de vous démontrer cela au travers de 2 techniques, simples à mettre en œuvre, qui me semblent particulièrement adaptées à ce cours d'eau.

1 Grosses perches d'automne

La rivière Allier possède une belle population de perches avec de nombreux gros sujets. On entend par gros sujets des poissons de plus de 40 cm ; il m'est arrivé de capturer des individus frôlant les 50 cm et d'avoir pu observer des encore plus gros.

Les perches sont actives toute l'année mais c'est dès la fin août lorsque les nuits deviennent plus fraîches, que les poissons sont le plus mordeurs et surtout qu'ils se rassemblent sur des zones précises. En fonction des conditions météorologiques, cela peut durer jusqu'à fin octobre.

A cette saison, les zébrées se rassemblent sur 2 types de zones bien marquées :

- Les plats au fond sableux, profonds d'au moins 70cm et encombrés notamment par des arbres immergés
- Les postes bien marqués (pools retournes, reculs, profonds, ...)

La technique la plus productive est sans aucun doute la pêche aux leurres. Pour ma part, j'utilise une canne d'environ 2.30 m avec une puissance de 3-12 g voire 5-15 g, un moulinet 1500 à 2000 avec une tresse en PE 0.8 suivi d'un bas de ligne en 20/100 (bien pour la discrétion mais souvent fatal lorsque l'on croise la route d'un petit brochet ou même d'un gros.

Les journées ensoleillées et sans vent permettent de repérer visuellement les poissons (je conseille d'ailleurs l'emploi de lunettes polarisantes).

Pour ces pêches précises, parfois à vue, la discrétion est de mise, c'est pourquoi il faut employer des grammages faibles voire très faibles (1 à 5 g) et avoir le pas léger pour approcher les postes. Sur certains parcours, le simple plouf d'un leurre trop lourd va caler tous les poissons du banc.

Niveau leurres : les perches résisteront difficilement à un petit leurre souple (2 à 3") monté sur une tête plombée ou sur un micro rubber jig bien présenté. Shad, finess, grub, ... tout peut fonctionner. Les couleurs vives sont parfois très efficaces (j'ai toujours bien aimé le rose et l'orange) mais il faudra tout de même prévoir des coloris naturels.

Lorsque le froid progresse encore, les poissons réagissent souvent moins aux leurres mais un petit ver bien présenté



(avec une canne plus longue) devrait permettre de prolonger la saison des belles zébrées de l'Allier dont la beauté des couleurs est quasiment inégalable (et c'est un pêcheur de barrage qui vous le dit !!!) » ●

2 La pêche les pieds dans l'eau

RETROUVEZ L'ARTICLE SUR



Scannez-moi !

SECTEUR VAL D'ALLIER VAL DE DORE

De part et d'autre de la rivière Allier

se découvrent des paysages pittoresques, des terroirs vigneron et des villages perchés aux pierres blondes, dont certains sont classés parmi les Plus Beaux Villages de France. Au nord, les étendues céréalières de la Limagne bordée à l'est par les monts du Forez et à l'ouest par la chaîne des Puys dévoilent sans retenue la richesse de leurs terres jalonnées de typiques colombiers en pisé. La rivière Allier compte sur les 120 km de notre département 35 espèces. De nombreux plans d'eau à carnassiers et cyprinidés complètent l'offre de ce secteur.

L'ALLIER

Catégorie Piscicole : 2ème domaine public

Longue de 410 km du Moure de la Gardille en Lozère à 1 503 m d'altitude à sa confluence avec la Loire à Nevers, 117 km traversent le département du Puy-de-Dôme. L'Allier est une rivière large (40 à 100 m) et capricieuse qui a su préserver son espace de liberté. Sauvage, souvent difficile d'accès, l'Allier possède un énorme potentiel piscicole et halieutique.

Dans **son cours supérieur**, l'Allier coule sur des terrains granitiques, métamorphiques et sédimentaires. Aux grands courants succèdent fosses et plats. Du Saut du Loup jusqu'à Cournon, poissons blancs et salmonidés se côtoient : ombres et truites laissent leur place, l'espace de quelques calmes, aux brochets, sandres et carpes. Ce secteur de rivière est le domaine privilégié des barbeaux, ablettes, chevaines et lotes de rivière. Les techniques de pêche aux leurres sont très adaptées.

En aval de Cournon, l'Allier rejoint sa plaine alluviale où elle serpente, se perd en méandres et ralentit sa course. Brochets, sandres, carpes, gardons, perches vous réserveront de belles surprises, mais il faut savoir se repérer pour accéder aux postes les plus favorables.

L'ALAGNON

Catégorie Piscicole : 2ème domaine privé

Ce cours d'eau de 2ème catégorie descend des monts du Cantal. Rivière puissante, elle coule peu dans le Puy-de-Dôme avant de se jeter dans l'Allier au Saut du Loup.

Si le peuplement piscicole est diversifié, l'Alagnon est surtout connue pour sa population d'ombres communs.

C'est une rivière de courants et de radiers : lancer et mouche sont les techniques reines.

L'ACTU DU SECTEUR

• CNPL



Côté pêche :

• **Création d'un parcours spécifique black bass sur le plan d'eau de Cournon** ; il sera accessible grâce à un option (montant symbolique afin de déterminer la fréquentation du site) disponible sur **www.cartedepeche.fr** ; règlement et information sur **www.peche63.com**

• **Création de 2 parcours halieutiques (avec déversement régulier de truites adultes) :**



Parcours no kill sur la Dore à Sauviat



Parcours sur l'Alagnon à Basse Combelle



INFO A.A.P.P.M.A.

AUZAT-SUR-ALLIER / BANQUE DE FRANCE /
BEAULIEU / BILLOM / COUDES /
LE CHEIX-SUR-MORGE / LA CLERMONTOISE /
COURNON / COURPIERE-THIERS / ISSOIRE /
JUMEAUX / MARINGUES / MICHELIN /
PUY GUILLAUME / RHENALU-AIRFORGE-
INTERFORGE / RIOM / ROYAT / VEYRE MONTON /
VIC LE COMTE, E.G.F. / VALLÉE DU BÉDAT



1ère catégorie et le Miodet s'élargit alors dans une plaine alluviale.

De petits ruisseaux constituent les apports en rive gauche alors qu'en rive droite, le Couzon, la Durolle et la Credogne renforcent le bassin avec une eau riche en truites fario, vairons et goujons.

Le parcours supérieur compris entre Sauviat et Pont-de-Dore est une succession de courants et de zones calmes de profondeur variée. Il est particulièrement adapté à l'ombre commun qui cohabite avec truites, goujons, ablettes, gardons, carpes, chevesnes et quelques carnassiers. La présence du Saumon est également à signaler.

De Pont-de-Dore à l'Allier, la Dore possède un grand nombre de "coups spécifiques" à carpes, brochets, sandres, perches et fritures.

LA DORE

Catégorie Piscicole : 2ème domaine public

Situé entre le barrage de Sauviat, à 6 km au sud de Courpière, et sa confluence avec l'Allier près du Pont de Ris, à la limite nord-est du département, ce parcours de 43 km de la Dore est particulièrement riche sur le plan piscicole.

Classée en 2ème catégorie, domaine privé sur 8 km puis domaine public sur 35 km, la vallée recueillant la Dore

LACS ET PLANS D'EAU ACCESSIBLES (légende et localisation sur encart central)

16	Plan d'eau de Cournon	8 ha	325 m	Fritures, black bass	Cournon	
16	Plan d'eau de la Vallée du Bédât	2 ha	390 m	Truites, fritures	Vallée du Bédât	
4	Etang du Chambon	1,2 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Thiers	CARPODROME
7	Etang du Colombier	1 ha	400 m	Fritures, carpes, brochets	Brassac-les-Mines	
8	Plan d'eau les Couleyras	18 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Joze	
9	Etang du Moulin de Croptes	4 ha	350 m	Fritures, carpes, brochets	Lezoux	
12	Etang de la Dore (ou étang de l'autoroute)	5 ha	300 m	Carpes, fritures, black bass, brochets	Peschadoires	
14	Etang de la Croix Percée	1,6 ha	410 m	Carpes, brochets, fritures, sandres	Billom	
15	Etang de la Fontaine qui pleut	1,5 ha	320 m	Fritures, black bass	Courpière	
17	Etang les Grands Gravières	4 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Puy-Guillaume	
18	Plan d'eau des Martailles	17 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Les Martres-d'Artière	
19	Etang des Mayères (Sapin et Ouest)	25 ha	380 m	Fritures, carpes, brochets	Issoire	
20	Etang Lospeux	0,8 ha	460 m	Fritures, carpes, tanches	Sauxillanges	
21	Plan d'eau du Mas	10 ha	380 m	Fritures, carpes, brochets, black bass	Issoire	
25	Etang des Prairies (Sauxillanges)	0,5 ha	430 m	Fritures, carpes, tanches	Sauxillanges	
26	Le Trou du Golf	7,5 ha	300 m	Fritures, carpes, brochets	Thiers	



SECTEUR

VAL D'ALLIER

VAL DE DORE



SAUVIAT

ST-LOUR-L'ETANG



Eaux libres
2ème catégorie

Parcours No Kill Halieutique

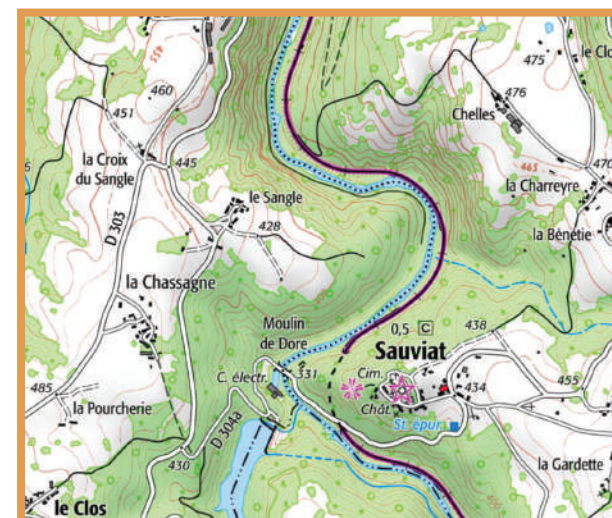


La Dore à Sauviat

Après la confluence avec le Miodet, la Dore passe en seconde catégorie piscicole car son peuplement est majoritairement composé de cyprinidés. Cela dit les truites et les ombres restent bien présents et offrent aux adeptes de la pêche en eaux vives la possibilité de prolonger la saison. La végétation dense avec des arbres recouverts de mousses offre un dépaysement garanti. Sur ce parcours no kill où alternent de nombreux faciès d'écoulements différents, la FDPMA63 a fait le choix de renforcer la population de truites sauvages en déversant régulièrement des truites adultes afin d'améliorer vos chances de réussites.

Accès :

Depuis la D304a, se garer à proximité du pont qui franchit la Dore.



©IGN-SCAN 25

Caractéristiques :

- ▲ Altitude : 331 m
- S Longueur : 1500 m
- || Niveau : 800 m

Techniques :

toutes les techniques d'eaux vives

Poissons :

truites, ombres et espèces d'accompagnement

AAPPMA : Courpière - Thiers

Président : Richard DUBUSSE / Tél : 06.63.10.77.55 / Courriel : dubusse.r@gmail.com

SECTEUR LIVRADOIS FOREZ

Le Parc Naturel Régional du Livradois-Forez

offre de nombreuses richesses. Révélant un paysage montagnard de cols et de crêtes, et abritant de petites vallées où sont installés depuis des siècles les artisans couteliers et papetiers.

Terre d'artisanat et de tradition, le Livradois-Forez a la couleur et le caractère du fromage qui le symbolise, la Fourme d'Ambert, à la fois doux et corsé, rude et généreux. Ruisseaux et grandes rivières de montagne offrent à la truite et l'ombre un habitat de qualité. Des plans d'eau diversifient les milieux proposés.

LA DORE

Catégorie Piscicole : Ière

La Dore prend sa source en Livradois à 1 000 m d'altitude. Ruisseau coulant sur des terrains granitiques au milieu des forêts, son flot grossit avant de serpenter dans la plaine d'Ambert où elle reçoit son principal affluent la Dolore. Puis, jusqu'à Courpière, la Dore s'écoule à travers des gorges, en une succession de radiers, plats et plats courants.

En amont d'Arlanc, le peuplement piscicole de la Dore et de ses affluents est uniquement constitué de truites fario caractérisées par une robe brune délicatement tachetée de noir et de rouge.

D'Arlanc à Ambert, poissons blancs et carnassiers font leur apparition. En été, de belles fritures d'ablettes, goujons et autres petites espèces raviront les pêcheurs les plus opiniâtres.

En aval d'Ambert, dès son entrée dans les gorges, le cours d'eau s'accélère, truites et ombres investissent à nouveau la rivière. Ici, les soirs d'été peuvent réserver de belles surprises, à la mouche. Attention, la taille de la truite est de 23 cm... et les tacons nombreux, soyez vigilants lorsque vous les relâchez.

Dans cette partie de Dore moyenne il est important de pêcher les affluents. Petits ruisseaux, rivière de plaine, grande rivière courante, la diversité des faciès

d'écoulement permet de pratiquer toutes les techniques : toc et leurres en début de saison, cuiller et mouche par la suite. La réussite réside en la qualité de la prospection, dans ce secteur il faut être curieux et tenter sa chance.

LA FAYE

Catégorie Piscicole : Ière

Principal affluent de la Dore moyenne, la Faye prend sa source à plus de 1 000 m d'altitude aux confins du département.

Cette rivière est tour à tour tumultueuse et soudain plus calme, coulant en forêt ou au fond de ravins. Très rapidement, elle augmente la largeur de son cours grâce à de nombreux affluents. L'ensemble de ces caractéristiques lui confère une grande variété d'écoulements, de refuges et de caches influençant directement la richesse en truites du cours d'eau, ainsi que la variété des techniques de pêche pouvant être mises en œuvre.

L'ANCE DU NORD

Catégorie Piscicole : Ière

Cette magnifique rivière prend sa source sur les hauteurs des monts du Forez du côté de Pierre-sur-Haute à plus de 1 400 m d'altitude.

Dans sa partie amont, jusqu'à Saint-Anthème, les eaux torrentueuses de l'Ance et de l'Ancette sont grossies par de nombreux petits ruisseaux de montagne ou « rases » dévalant à proximité de fermes d'altitudes appelées jasseries. Ici toutes les techniques peuvent être utilisées, le toc assurera des captures toute l'année.

L'ACTU DU SECTEUR

Côté pêche :

Création de 2 parcours halieutiques



Dore à pont de David



Durolle en aval de Thiers



**INFO
A.A.P.P.M.A.**

AMBERT / LA PROTECTRICE DE
LA DUROLLE / SAUXILLANGES,
COURPIERE-THIERS / E.G.F.



EAU MÈRE ET AILLOUX

Catégorie Piscicole : Ière

Ce bassin versant draine le flanc ouest du Livradois où le terme de chevelu de cours d'eau trouve toute sa signification. La seule description des deux principales rivières, l'Eau Mère et l'Ailloux, ne peut illustrer l'enchevêtrement de ruisseaux de ce territoire aux eaux limpides et au couvert forestier important. La densité de résineux est parfois problématique dans le Livradois, les plantations trop proches des cours d'eau ayant de malheureuses conséquences sur les populations de truites de certaines rivières.

Mais, la diversité des ruisseaux est telle que vous pourrez, sans aucun doute, faire de belles pêches en privilégiant la technique reine : le toc. C'est un secteur à privilégier en début de saison.

Dans tous les cas, privilégiez une grande canne qui vous permettra de pêcher discrètement sur les plateaux et de passer inaperçu sous les frondaisons des arbres.

Plus en aval, avec l'arrivée de ruisseaux importants (l'Enfer, Thideron), l'Ance ralentit sa course et dessine quelques méandres dans la plaine de Saint-Clément-de-Valorgue, où radiers et plats se succèdent pour faire le bonheur de très nombreux pêcheurs. Si toutes les techniques peuvent être pratiquées, l'Ance reste le paradis des moucheurs grâce à un peuplement préservé de truites et d'ombres communs autochtones.

LACS ET PLANS D'EAU ACCESSIBLES (légende et localisation sur encart central)

3	Retenue de Sauviat	15 ha	460 m	Brochets, carpes, sandres, fritures, perches, black bass	Sauviat	
6	Plan d'eau du Vernet	2,5 ha	776 m	Fritures, truites	Vernet-Chaméane	
9	Plan d'eau d'Aubusson-d'Auvergne	25 ha	450 m	Fritures, carpes, truites	Aubusson d'Auvergne	
11	Retenue des Pradeaux	25 ha	1300 m	Truites, ombles de fontaine	Grandrif	
15	Plan d'eau des Prades	14 ha	650 m	Fritures, carpes, truites	Saint-Rémy-sur-Durolle	
2	Etang de Brugaillies	2 ha	530 m	Carpes, fritures	Marsac-en-Livradois	
3	Etang Cartier	0,8 ha	530 m	Carpes, fritures	Marsac-en-Livradois	
6	Etang de Chouvel	0,7 ha	570 m	Carpes, fritures	Arlanc	
10	Plan d'eau de Cunlhat	4 ha	680 m	Fritures, carpes, truites	Cunlhat	
13	Etangs de la Colombière	9 ha	1020 m	Fritures, carpes, truites	Aix-la-Fayette	
23	Etang des Planchettes	0,8 ha	550 m	Carpes, fritures	La Monnerie-le-Montel	
24	Etang des Prairies (Ambert)	0,6 ha	530 m	Fritures, carpes, tanches	Ambert	
28	Etang de Chauttes	2,0 ha	520 m	Fritures, carpes, brochets	Ambert	



SECTEUR LIVRADOIS FOREZ



MARAT / BERTIGNAT / LA CHAPPELLE-AGNON



Eaux libres
Ière catégorie

Parcours No Kill Halieutique



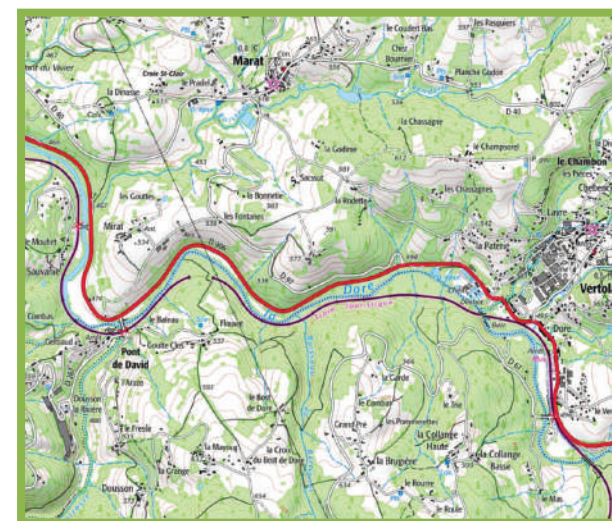
La Dore à Pont de David

Après la plaine d'Ambert, où la rivière étale ses méandres, la Dore s'accélère de nouveau à partir du ruisseau le Batifol.

Sur ce parcours large d'une bonne vingtaine de mètres où alternent plats courants, radiers et rapide, la FDPMA63 a fait le choix de renforcer la population de truites sauvages en déversant régulièrement des truites fario adultes afin d'améliorer vos chances de réussites.

Accès :

La D906 longe la rivière.



©IGN-SCAN 25

Caractéristiques :

- ▲ Altitude : 474 m
- S Longueur : 1500 m
- || Niveau : Tous

Techniques :

toutes les techniques
d'eaux vives

Poissons :

truites, ombres et espèces
d'accompagnement

AAPPMA : Livradois

Président : Joseph FUEYO / Tél : 06.08.64.10.71 / Courriel : josefueyo@free.fr

NOUVEAUTÉ PARCOURS HALIEUTIQUES

L'équipe fédéral lance dès le début de l'année 2023 la démarche SDDL (Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche ; déclinaison départementale du SNDLP, Schéma National DLP). Il s'agit de produire un document qui doit définir la stratégie de la FDPMA63 en matière de développement du loisir pêche (formation, animation, parcours, tourisme, communication, ...) pour 5 ans.

De façon très objective, nous allons dresser l'état des lieux de l'offre halieutique puis chercher à connaître précisément les attentes et les pratiques des adhérents afin de déterminer des actions concrètes qui permettront d'améliorer la qualité de l'offre pêche dans le département.

Par anticipation, avant même le lancement officiel de la démarche, la FDPMA63 a souhaité proposer une action forte pour la saison 2023 : la mise en place de parcours « halieutique ».

Ces parcours ont été sélectionnés selon différents critères et répondent à un certain cahier des charges :

- Accessibilité
- Contexte piscicole
- Diversité des postes
- Largeur et longueur
- Localisation (1 parcours No kill et 1 parcours prélèvement autorisé sur chaque grande unité géographique du département)

En accord avec les AAPPMA gestionnaires et avec leur participation, des truites adultes seront déversées régulièrement sur ces parcours ce qui permettra d'assurer le succès de nombreuses parties de pêche.

L'objectif étant de renforcer l'attractivité de ces parcours en artificialisant la gestion piscicole.



	No kill 	Prélèvement autorisé 
Sancy Cézallier Artense 1ère catégorie	Couze de Chaudfour en amont du lac Chambon Couze Pavin Chidrac	Couze Chambon à Montaigut-le Blanc
Sioule Combrailles 1ère catégorie	Chavanon en aval de la D2089	Sioulet au Pont Rouge
Val d'Allier Val de Dore 2ème catégorie	Dore en aval de Sauviat	Allagnon vers Basse Combelle
Livradois Forez 1ère catégorie	Dore à Pont de David	Durolle en aval de Thiers

PÊCHES ÉLECTRIQUES 2021

La mise en œuvre de l'IPR (Indice Poisson Rivière) consiste à mesurer l'écart entre la composition du peuplement sur une station donnée (diversité, densité des populations) et la composition du peuplement attendue en situation de référence ; c'est-à-dire dans des conditions pas ou très peu modifiées par l'homme. Plus la valeur IPR est faible, meilleure est la qualité.

Analyse par valeur IPR

● excellent (1)
● bon (12)
● médiocre (7)
● mauvais (1)
● très mauvais (0)
● absence de poissons (1)



J'adhère

au Club Halieutique Interdépartemental

La carte interfédérale
«personne majeure» du CHI
ou la carte «personne majeure»
accompagnée de la vignette
CHI, vous permet de pêcher
dans 91 départements :



■ les 37 départements

du Club Halieutique Interdépartemental (CHI)

■ les 37 départements

de l'Entente Halieutique du Grand Ouest (EHGO)

■ les 17 départements

de l'Union Réciproitaire du Nord Est (URNE)



Le Club Halieutique Interdépartemental (CHI)

Résidence «Concorde 1»
23 Rue Marechal de Turenne, 66100 Perpignan
Tél : 04 68 50 80 12 - Fax : 04 68 50 85 40
club-halieutique@wanadoo.fr
www.club-halieutique.com

CONNAÎTRE LES ESPÈCES



TACON

ECREVISSE À PATTES BLANCHES



RETROUVEZ L'ARTICLE SUR

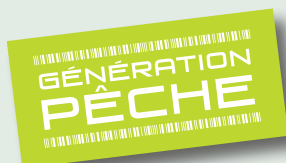


APPRENDRE AUTREMENT



La découverte de la pêche de loisir est un enjeu fort pour assurer le maintien et le développement de notre activité.

Si vous souhaitez apprendre à pêcher, vous initier à une nouvelle technique de pêche, vous perfectionner ou découvrir le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, plusieurs possibilités s'offrent à vous dans notre département.



Pour tous renseignements
04.73.92.56.29
apn@peche63.com

Le PDIPN

(Pôle Départemental Initiation Pêche Nature) est une structure d'animation interne à la FDPPMA 63 qui organise :

● **Des APN (Atelier Pêche Nature) pour les jeunes à partir de 8 ans :**
cours d'initiation aux différentes techniques de pêche, lors de sessions de 18 séances, en rivières, lacs et plans d'eau ;

3 APN le mercredi après-midi :

- Val d'Allier basé à Pont du Château
- Val de Dore Livradois Forez basé à Thiers
- Combrailles basé au barrage des Fades

2 APN le samedi matin :

- Couzes-Val d'Allier amont basé à Issoire
- Sioulet Chavanon basé à Herment

1 APN le samedi après-midi :

- Sancy basé au Lac Chambon

● **Pour les groupes constitués (école, centre de loisirs, ... à tout âge)**

- Des interventions pédagogiques sur le thème de l'eau et des milieux aquatiques : cycle de l'eau, faune caractéristique ;
- Des sorties pêche.

LES GUIDES DE PÊCHE

Les moniteurs **GUIDE DE PÊCHE** indépendants sont tous des professionnels qui ont reçu une formation complète. En effet, pour exercer cette profession, il est indispensable de détenir le **Brevet Professionnel JEPS « Moniteur Guide de Pêche de Loisirs »** et la carte « Professionnel Jeunesse et Sports ». Certains d'entre eux sont conventionnés par la **FDPPMA63**.

Les partenaires FDPPMA

Benoît FABRE / +33 (0)6.33.04.14.73
fabre.benoit@gmx.fr
guidepeche.unblog.fr

Thibaut FABRE / +33 (0)6.63.19.28.40
fabrethibaut02@gmail.com
www.pecheauvergne.com

Jonathan FAYOLLE / +33 (0)6.70.22.51.21
jonathfay23@gmail.com

Julien KATZENFORT / +33 (0)6.48.67.17.64
julien_katzenfort@hotmail.fr
www.sancyguidagepeche.fr/

Pierre PAPELARD / +33 (0)7.84.91.20.51
pecheaverne@gmail.com
pecheaverne.fr

David SIMON / +33 (0)6.62.42.21.37
dav.simon63@gmail.com
www.stage-peche-carnassiers.fr/index.html

Gaël OLIVIER / 06.99.90.93.09
gael.olivier17@gmail.com

Mickael CROS / 06.07.60.49.61
mikecentfish@gmail.com

Marie Line DELFOUR / 07.78.19.60.22
marielinedelfour@gmail.com

Michel BRIGAND / 06.06.93.78.47
auver.fishing@gmail.com

Jean Louis BOYER / 06.64.92.26.40
dore.fishing@outlook.fr

i Les autres guides du département 63

Dominique BATTISTONI / +33 (0)6.74.57.43.76
domibatti@hotmail.fr
www.sejours-peche-auvergne.fr/
www.facebook.com/sejournspecheauvergne/

Geoffray BEGARD / +33 (0)6.71.78.12.09
www.fishing-in-france.pro
info@fishing-in-france.pro



Bernard BOISSON / +33 (0)7.61.60.25.96
bernard@aucoupducarnassier.fr
www.aucoupducarnassier.fr/

Romain BRUGIERE / +33 (0)6.68.00.91.84
romain0704@free.fr
www.carnauvergne.fr/

Vincent CADIERGUES / +33 (0)6.70.79.67.01
auvergnefishing@gmail.com
auvergnefishing.com/

Frank COUDIERE / +33 (0)6.60.11.47.44
http://frankcoudiere.com/
Capsancy@yahoo.com

Emmanuel ESTIVAL / +33 (0)6.08.37.14.52
emmanuel.estival@orange.fr
www.peche-sioule.com/

Alain GOURIN / +33 (0)6.08.05.82.76
alain.gourin@sfr.fr

Fabien MERCIER / +33 (0)6.70.86.22.91
contact@auvergne-peche.com
www.auvergne-peche.com/

Mickael MICLET / +33 (0)6.42.56.12.76
miclet.mickael@free.fr
www.alapechealamouche.fr/

Thierry MILLOT / +33 (0)6.08.91.04.46
thierry.millot@wanadoo.fr
www.guidepechemouche.com

Benoît PIREYRE / +33 (0)6.44.02.14.56
benoitpeche63@gmail.com
www.peche-loisirs-auvergne.fr

David SIMON / +33 (0)6.62.42.21.37
dav.simon63@gmail.com
www.stage-peche-carnassiers.fr/index.html

Pablo VERNIER / +33 (0)6.78.30.15.66
www.facebook.com/gardezlapechepablovernier
vernier.pablo@gmail.com
gardezlaapeche.com

Stéphane VOISSIER / +33 (0)7.67.29.75.21
contact@villa-colombier.com - https://www.guide-peche-sioule.fr/

LA PÊCHE

c'est en ligne !



et sur
www.peche63.com



FÉDÉRATION DU PUY-DE-DÔME POUR LA PÊCHE
ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE
14 allée des eaux et forêts
Site de Marmilhat Sud - 63370 LEMPDES
Tél. +33 (0)4 73 92 56 29
accueil@peche63.com - www.peche63.com

Directeur de la publication : G. Godet
Comité de rédaction : L. Bortoli, F. Desmolles,
J. Faucher, C. Monier, Y. Villemot
Crédits photos : N. Chalet, H. Derus (couverture),
M. Mestas, C. Monier, Y. Villemot,
Remerciements : M. Raynaud, T. Fabre, N. Monier,
J. Katzenfort, A. Peronnet

Avec la participation financière de :



Conception et impression : SIMAN (+33(0)4 73 98 10 70) - 112221/01

